



# Trophée Julien Ditlecadet

Suite à la disparition brutale de Julien, le milieu cycliste a témoigné d'une grande émotion. En effet, l'implication de notre ami Julien sur de nombreux secteurs de la vie de notre fédération (club, comité régional, commission nationale, ...), de même que la gentillesse qu'il exprimait auprès de tous ses interlocuteurs n'avaient échappé à personne.

C'est pourquoi, le Président du Comité de Franche-Comté et le Président de la FFC, ont proposé, au premier Conseil d'Administration fédéral qui a suivi son décès, un hommage qui puisse honorer durablement sa mémoire et souligner son engagement total au service du cyclisme.

Le Conseil d'Administration du 11 juillet a ainsi approuvé à l'unanimité la création d'un trophée « Julien Ditlecadet » à attribuer chaque année à un dirigeant bénévole.

Il vous est à présent proposé les modalités de mise en place de ce trophée.

## **Conditions de candidature :**

Dirigeant bénévole licencié à la FFC depuis plus de 5 ans et âgé de moins de 30 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de l'Assemblée Générale FFC..

## **Réception des candidatures :**

Par le biais du Comité Régional ou de chacun des membres du Conseil d'Administration fédéral.

## **Expression des candidatures :**

Dossier libre à présenter détaillant les conditions de la proposition, la réalité des engagements bénévoles, les résultats obtenus, la capacité mobilisatrice des actions développées, la « moralité » du candidat, ou tout autre élément susceptible de mettre en évidence l'engagement au service de notre sport.

## **Réception du dossier :**

Date de dépôt entre le 1<sup>er</sup> novembre de l'année N et le 31 janvier de l'année N+1 (soit l'année de l'AG FFC), sous format papier ou électronique adressé à Monsieur le Président de la FFC. Information faite par la FFC en direction des Comités Régionaux par courrier et présence sur le site internet fédéral.



### **Choix des candidatures :**

Par une commission de 5 membres composée par le Président de la FFC, et présidée par lui. L'analyse portera strictement sur les dossiers reçus et aura pour objectif de mettre en évidence :

- la compétence technique par rapport à nos disciplines,
- l'engagement associatif,
- le rayonnement des actions entreprises,
- la reconnaissance du milieu cycliste, mais aussi sportif dans son ensemble,
- de même que les capacités de progression de nos activités suite aux actions entreprises.

### **Remise du trophée :**

Le trophée sera remis chaque année lors de l'Assemblée générale fédérale. A cet effet, le lauréat sera convié au Congrès Fédéral avec prise en charge des frais de participation par la FFC ; le Comité Régional concerné se chargeant des frais de déplacement.

### **Trophée :**

Œuvre composée par un artiste, le trophée sera unique, son coût sera pris en charge conjointement par le Comité de Franche-Comté et la FFC, il sera transmis chaque année de lauréat en lauréat. Une réplique sera remise à chaque lauréat annuel.

